

**Réponses de la liste Paris En Commun 14^{ème},
menée par Carine PETIT**

Commission Parc Montsouris - Questionnaire aux candidats à la mairie du 14^{ème}

Dans le cadre de la campagne pour les élections municipales de Mars 2020, la commission Parc Montsouris souhaite connaître la position politique des différents candidats sur les points suivants sur lesquelles elle a travaillé jusqu'à présent :

1 - Décision de l'ouverture la nuit du Parc Montsouris les mois d'été.

Depuis l'été 2017, nous avons ouverts les parcs et jardins 24h/24 durant la période estivale afin de permettre aux Parisiens d'accéder à des îlots de fraîcheur en cas de canicule, d'adapter les horaires des espaces verts aux usages des habitants, notamment ceux qui ne peuvent pas partir en vacances.

Nous avons accompagné cette mesure par un dispositif de sécurité veillant à la bonne utilisation des parcs la nuit : limitation des points d'entrée et de sortie, surveillance à pied et en voiture permanente, augmentation des sanitaires et des points de collecte des déchets.

C'est pourquoi nous nous engageons à ouvrir le parc Montsouris pendant la période estivale en améliorant fortement le dispositif de sécurité et de propreté.

2 - Rendre aux promeneurs du parc le bâtiment dit "météo". Les occupants actuels sont la LPO qui loue au prix du marché et le service des bucherons (9 personnes pour 5 bureaux)

Le Bâtiment « Météo » est aujourd'hui occupé par un service des Arbres de la Direction des Espaces Verts et loué à la Ligue de Protection des Oiseaux. Leur présence dans ce bâtiment est utile pour la vie du parc. Nous améliorons la signalétique afin que les promeneurs puissent mieux identifier l'occupation de ce bâtiment. Enfin, nous continuerons d'organiser des réunions du Comités de Usagers du parc afin que tous les occupants se connaissent et que des actions en direction des promeneurs puissent être menées pour valoriser les qualités du parc : biodiversité, climat, astronomie, etc.

3 - Mettre la rue Nansouty en sens unique dans le sens Nord-Sud pour diviser le flux sortant entre la rue Nansouty et la rue Gazan.

Le flux entrant se faisant déjà par la porte d'Orléans (avenue du général Leclerc) et la porte de Gentilly (rue de l'amiral Mouchez)

Un groupe de travail entre les services de la voirie et le conseil de quartier se réunit régulièrement depuis plusieurs mois pour étudier les solutions de réduction de la circulation autour du parc.

En complément de la mise en sens unique de la rue de la cité universitaire, plusieurs options sont actuellement à l'étude :

- Mise en sens unique sortant de la rue Nansouty / Émile Deutsch de la Meurthe et de la rue Amiral Mouchez ;
- Mise en place de plots en amont du tramway T3 pour limiter le flux de véhicule qui arrive sur Nansouty depuis les Maréchaux et l'avenue David Weill ;
- Fermeture à la circulation voiture de la rue André Rivoire/avenue David Weill pour limiter le flux entrant sur Nansouty.

En attendant le retour sur les impacts de ces options, nous avons demandé au service de la voirie de renforcer la signalétique « zone 30 » et de remettre en place un radar pédagogique sur la rue Nansouty.

Nous nous engageons :

- à travailler en lien avec la RATP pour créer une zone Paris Respire autour du Parc Montsouris afin d'envisager la fermeture des voies autour du parc le dimanche et les jours fériés,
- À retravailler le carrefour Reille/Nansouty pour donner la priorité aux piétons dans la continuité des travaux réalisés sur l'avenue René Coty.

L'ensemble des solutions visant à diminuer la circulation autour du parc Montsouris sera décidé en concertation avec le groupe de travail de riverains et le conseil de quartier, comme nous l'avons fait lors des modifications de circulation sur les rue Gazan et de la Cité Universitaire. Nous organiserons une consultation citoyenne si plusieurs options sont possibles.

4 - Mettre des toilettes pour handicapés et non-handicapés dans la partie Ouest du parc très défavorisée par rapport à la partie Est.

Nous sommes favorables à cette demande et nous avons demandé à la Direction des Espaces Verts d'étudier l'augmentation du nombre de sanitaires dans le parc afin de mieux répondre aux besoins des promeneurs. Ils doivent trouver l'endroit le plus approprié en prenant en compte les contraintes de l'Architecte des Bâtiments de France. Une fois cette étude réalisée, elle sera partagée avec la commission Montsouris et le Comité des usagers.

5 - Instaurer un dialogue ferme avec la RATP pour ouvrir une entrée-sortie du RER par le Nord du parc, côté la Sibelle.

Lors de l'élaboration du schéma directeur de la ligne du RER B en 2013, le STIF (ex Ile de France Mobilité) a considéré que la réalisation d'un accès au nord de la station Cité Universitaire, par une passerelle n'était pas « opportune ».

À notre demande, la RATP a étudié en 2015 un nouveau scénario de création d'accès par le prolongement des quais au nord en passage souterrain. Cette étude a été présentée lors d'une réunion publique en octobre 2015. Sa conclusion n'était pas favorable à la création d'un accès au nord considérant que le coût et les contraintes techniques étaient trop importantes au regard des priorités du schéma directeur du RER B. Malgré la demande des habitants, notre volonté de poursuivre les études et trouver un financement pour ce nouvel accès au nord du parc pour le RER, la Région, qui dirige Ile-de-France Mobilités, n'a pas souhaité donner suite.

6 - Instaurer une concertation citoyenne au sujet de l'aménagement du domaine des Franciscaines impasse Reille.


Les sœurs Franciscaines ont vendu leur site de l'impasse Reille à un promoteur privé. À notre demande, une concertation a été engagée avec les riverains pour les associer au choix du projet. Une centaine d'habitants a participé à la concertation, et un représentant des habitants a siégé au jury d'architecte.

Un permis de construire a été déposé pour lequel nous avons émis un avis défavorable. En effet, le projet est aujourd'hui trop dense et remet en cause la qualité de l'Espace Vert Protégé.

Nous serons vigilants à ce que tout nouveau projet s'inscrive dans le respect végétal et patrimonial du lieu en diminuant la densité, en permettant l'accès public au jardin et en maintenant le foyer pour adolescents.

Il est pour nous, évident, que la concertation doit reprendre dès que le nouveau propriétaire aura un nouveau projet.

*A votre disposition
pour une rencontre*


Carine PETIT

